



**NOUVELLE
AIRE DE JEUX
1,2,3... jouez !**

LE PERTRE

La vie au cœur de notre commune

vie municipale

Page 4

LES ÉLUS

vie locale

Page 18

**UN JOUR
UN PORTRAIT**

zoom sur ...

Page 20

**ICI ARMORIQUE
EN DIRECT**

LES INFOS UTILES :

■ Mairie :

2 place de l'Eglise - 35370 LE PERTRE

02 99 96 90 21 - mairie@lepertre.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi - mercredi - vendredi
9h-12h30 et 16h30-18h
- fermé les mardis et jeudis

■ Service de santé

Médecin Généraliste

Dr COGALNICEANU : 02 23 55 16 02

Dr LERICH : 02 99 96 90 16

Infirmières :

Mme BRETON Olivia
ou Mme PARIS Lætitia
02 99 96 91 81

Ostéopathe : Mme MÉVEL : 06 25 43 03 31

Chirurgien dentiste :

Dr SALLET : 02 99 96 91 01

Psychologue : Mme MOUET : 07 67 12 14 17

Pharmacie DIVET : 02 99 96 90 26

Sage Femme :

Mme MALROUX BONNET : 06 15 05 80 29

Sophrologue : Mme BOUVET : 06 46 05 25 28

Kinésithérapeutes :

M.KANYANDEKWE
et Mme LEGUAY : 06 09 64 39 96

Maison médicale de garde de Vitré :

02 99 75 55 66

■ Déchetterie :

Le Pertre : Déchets verts, clés à prendre en mairie aux heures d'ouvertures.

Argentré du Plessis : 02 99 74 44 47

Lundi 10h-12h / 14h-18h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 14h-18h

Samedi 9h-12h / 14h-18h

**Service de garde
des médecins**
Le soir (19h-00h)
Samedi (12h-00h)
Dimanche (08h-00h)
02 99 75 55 66

SAMU
15

POLICE
17

POMPIERS
18 ou 112
(Appel d'urgence
européen)

**Centre
anti-poisons
d'Angers :**
02 41 48 21 21

**Urgence
dépannage
électricité :**
09 726 750 35



**N'hésitez pas à nous soumettre
vos idées, suggestions, remarques
sur l'adresse : bulletin@lepertre.fr**

Bulletin d'information municipale n°79 - Juin 2026
Responsable de la publication : Mickaël Thébert
Dépôt légal en préfecture - Mise en page et impression :
Morvan Fouillet Imprimeurs / Calligraphy - Vitré
Crédit photo : Mairie de Le Pertre, Associations, Adobe Stock

Sommaire

Vie communale p 4 à 17

Les élus	p 4
Finances	p 8
Les projets en cours	p 12
CCAS	p 15
Conseils municipal des jeunes	p 16
Accueil de loisirs	p 17

Vie locale p 18 à 19

Un jour, un portrait	p 18
----------------------------	------

ZOOM sur p 20 à 21

Ici Armorique en direct	p 20
-------------------------------	------

Vie scolaire p 22 à 23

École des Deux Provinces	p 22
--------------------------------	------

Vie associative p 24 à 27

Les associations	24
------------------------	----

Edito



Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales.

Cette réélection est pour nous un encouragement à poursuivre le travail et notre volonté est toujours la même : agir avec sérieux, proximité et engagement pour notre commune. Dans un monde en perpétuelle évolution, de nouveaux défis nous attendent dans les années à venir et nous savons qu'il nous faudra être réactifs. Certains projets engagés arrivent aujourd'hui à leur terme tandis que de nouveaux projets viendront continuer à faire avancer notre commune.

Conscients également des attentes de chacun, nous continuerons à œuvrer dans l'intérêt collectif, avec écoute, dialogue et en respectant chacun d'entre vous.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous continuerons à être pleinement investis au service de notre commune, vous pouvez compter sur nous.

Bel été à toutes et à tous.

Votre Maire,
Aurélien THÉBERT

LES ÉLUS

Vous trouverez ci-dessous une présentation des élus suite au scrutin de mars 2026, avec pour chacun d'eux, ses délégations, les commissions dont il est membre, titulaire ou suppléant, les sujets pour lesquels il est référent, ainsi que les commissions communautaires où il intervient. Les élus sont amenés à intervenir également dans différents groupes de travail qui sont créés en fonction des sujets ou dossiers à étudier.

Chaque élu est investi, en fonction de ses compétences, ses souhaits et ses disponibilités. Le maire, les adjoints et conseiller délégué se réunissent tous les lundis matin pour échanger sur les sujets du quotidien, faire avancer les dossiers en cours.

Cette présentation des élus est aussi l'occasion de vous donner quelques informations sur les acronymes utilisés, et le rôle de certaines instances.



Aurélien THÉBERT
Maire

- Président du SIVOM, du CCAS, du conseil d'administration de la maison de retraite
- Conseiller communautaire délégué aux systèmes d'informations
- Délégué titulaire à Vitré Communauté, et à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- Délégué titulaire du SIAEP, du Syndicat départemental d'Énergie (SDE 35)
- Délégué suppléant au Syndicat d'urbanisme du pays de Vitré
- Membre titulaire des commissions Appel d'offres, Finances
- Commissions communautaires :
 - Développement économique, emploi, formation, enseignement supérieur et agriculture
 - Finances et ressources humaines
 - Systèmes d'information



Christine THIKEN

1^{ère} adjointe :

Finances, Coordination commissions et groupes de travail

- Déléguée titulaire au SIVOM
- Déléguée suppléante à Vitré Communauté, et à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- Membre titulaire des commissions Appel d'offres, Finances, Animation locale, Communication
- Élu référente au Conseil municipal des Jeunes Inter-communal



Philippe HUBERT

2^{ème} adjoint :

Voirie, Réseaux

- Président du SIAEP
- Vice-président au syndicat Eaux des portes de Bretagne (distribution secteur est)
- Membre titulaire des commissions Appel d'offres, Finances
- Commission communautaire : Eau, assainissement et GEMAPI



Magali DORGÈRE

3^{ème} adjointe :

Bâtiments, Parc locatif, Vie associative, Animation locale

- Déléguée suppléante au SIAEP
- Membre titulaire des commissions Appel d'offres, Finances, Animation locale



Pascal LORHO

4^{ème} adjoint :

Urbanisme, Vie économique

- Délégué titulaire au Conseil d'administration de la maison de retraite, et au Syndicat d'urbanisme du pays de Vitré
- Vice-président au CCAS
- Membre titulaire des commissions Finances, Communication
- Membre suppléant de la commission Appel d'offres
- Commissions communautaires
 - Habitat
 - Plan local d'urbanisme inter-communal (PLUI)



Stéphane POTTIER
Conseiller délégué :

Bâtiments, Parc locatif, Voirie

- Délégué titulaire au SIAEP
- Délégué suppléant au syndicat Eaux des portes de Bretagne
- Membre titulaire de la commission Finances
- Membre suppléant de la commission Appel d'offres
- Élu référent Espaces Verts
- Commissions communautaires :
- Transition écologique
- Travaux, bâtiments et énergie



Anne-Marie POIRIER
Conseillère municipale

- Membre titulaire au CCAS, et à la commission Communication
- Élu référent à l'argent de poche

Élodie CROISSANT
Conseillère municipale



- Membre titulaire au CCAS, et de la commission Animation locale
- Élu référent au Conseil municipal des Jeunes Inter-communal



Anita ROULIN
Conseillère municipale

- Déléguée titulaire au SIVOM
- Membre titulaire de la commission Services périscolaire / extrascolaire du SIVOM
- Élu référent au Relais Petite Enfance (RPE)
- Commission communautaire : Mobilités



Caroline SERRAND
Conseillère municipale

- Membre titulaire au CCAS
- Déléguée suppléante au SIVOM
- Déléguée titulaire au Conseil d'administration de la maison de retraite, et au CNAS (Comité National d'Action Sociale pour les agents)
- Membre titulaire de la commission Services périscolaire / extrascolaire du SIVOM
- Élu référent à la convention territoriale globale (CTG)
- Commission communautaire : Santé et solidarités

Dominique RONCERAY

Conseiller municipal



- Membre titulaire au CCAS et de la commission Animation locale
- Délégué suppléant au SIVOM
- Élu référent à l'argent de poche

Mickaël THÉBERT
Conseiller municipal



- Délégué titulaire au SIVOM
- Membre titulaire des commissions Services périscolaire / extrascolaire du SIVOM, Communication, Animation locale
- Élu référent jeunesse



Éric GROUSSARD
Conseiller municipal

- Délégué titulaire au SIVOM
- Membre titulaire aux commissions Animation locale, Communication
- Commission communautaire : Sports



Xavier MONNIER
Conseiller municipal

- Délégué titulaire au SIVOM, au SIAEP, et au SMICTOM
- Membre suppléant de la commission Appel d'offres
- Correspondant incendie et sécurité

Angélique BELLAYER

Conseillère municipale



- Déléguée suppléante au SMICTOM
- Membre suppléante de la commission Appel d'offres
- Élu référent à la bibliothèque et réseau Arléane
- Commission communautaire : Culture, tourisme, patrimoine et communication

Quelques informations sur les acronymes et instances



Vitré Communauté : Vitré Communauté est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) composé de 46 communes membres, dont la commune de Le Pertre. Elle est administrée par les élus communautaires désignés lors des élections municipales ; elle assume des compétences pour ses communes membres et propose une mutualisation de services.



SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple qui gère les services techniques et les services périscolaires (restauration scolaire des deux écoles, garderie de l'école intercommunale des deux provinces, ALSH (Centre de Loisirs), espace jeunesse). Les communes de Le Pertre et de Saint-Cyr-Le-Gravelais travaillent ensemble au sein du SIVOM, avec des représentants de chaque commune en nombre égal.



CCAS : Centre Communal d'Action Sociale : gestion des services à domicile (aides à domicile et portage de repas), avec organisation du repas des aînés et distribution de bons d'achats. Outre le maire et 5 élus, 5 membres extérieurs siègent au CCAS : Marie-Thérèse DUFEU - Nicole HEINRY - Martine HELBERT - René BOULET - Charlotte FERRAND. Nous les remercions pour leur investissement.

SIAEP : Syndicat d'eau et d'assainissement de Le Pertre / Saint Cyr le Gravelais



Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) : établissement public de coopération locale regroupant 2 EPCI (Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté), soit 62 communes. Le SUPV a pour compétence première la mise en œuvre et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle du Pays de Vitré, mais il accompagne également les collectivités de son territoire en matière d'urbanisme, d'aménagement, de foncier...



SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères, qui gère la compétence « déchets » pour les 3 communautés de communes et d'agglomération (Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté et Pays de Châteaugiron Communauté), soit 67 communes.

Conseil d'administration de la maison de retraite (EHPAD Saint Joseph) : en plus des élus, 2 personnes extérieures sont présentes, en tant que personne qualifiée : Patricia POIRIER - Thérèse FOUCHET. Nous les remercions d'avoir accepté de poursuivre leur engagement.



Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : le rôle de cette commission est de procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à l'EPCI, et des coûts des services mutualisés.

Commission Appel d'offres : elle se réunit quand un appel d'offre est réalisé pour des travaux, des fournitures ou des prestations de services. Son fonctionnement est réglementé par le Code des Marchés Publics (CMP).

Commission Finances : cette commission se réunit lors de l'élaboration du budget

Commission Animation locale : Cette commission participe à l'organisation des olympiades avec les associations, du feu d'artifice, des décorations de Noël ...

Commission Communication : les élus de cette commission travaillent sur le planning et l'élaboration du bulletin municipal, font un suivi de l'application Mon Village, du site internet ...

Conseil municipal des Jeunes Intercommunal : des élus de Saint-Cyr-Le-Gravelais et de Le Pertre encadrent des jeunes élus des 2 communes pour la réalisation de projets. Le mandat des jeunes élus a une durée de 2 ans.

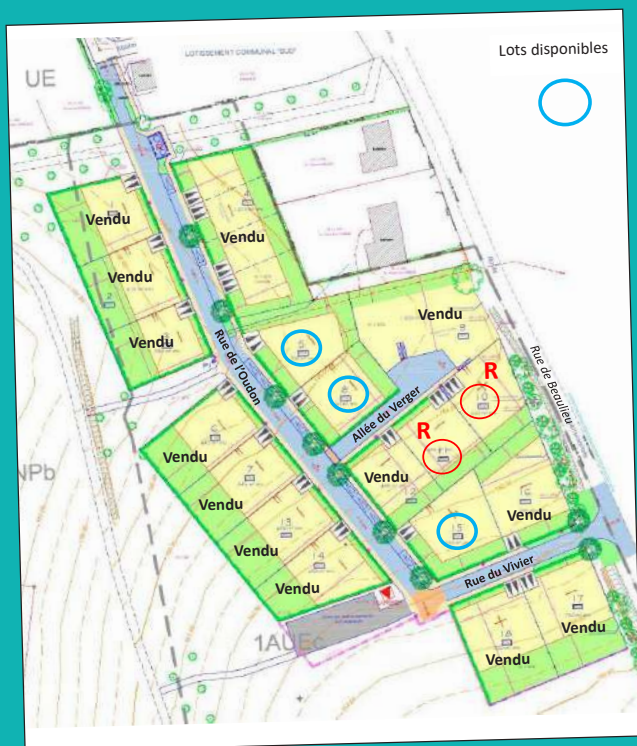
Commission Services périscolaire / extrascolaire du SIVOM : cette commission permet d'échanger entre élus des 2 communes et avec le directeur du centre sur les programmes du centre et de l'espace jeunesse.

Lotissements

Depuis le dernier bulletin municipal, aucune réservation supplémentaire ou vente n'a été enregistrée sur le lotissement de la Foucherie.

Mais au lotissement route de Beaulieu, sur les 6 lots qui étaient en cours de réservation fin 2025, 4 ont fait l'objet d'une vente. Il reste ainsi à ce jour 3 lots disponibles et 2 lots en réservation.

Parmi les ventes, il faut noter la vente du lot 4 à Espacil. Les 4 permis de construire déposés par Espacil ont été accordés en début d'année. Les travaux de construction devraient débuter en 2026.



Argent de poche

La municipalité permet à quelques jeunes de s'investir sur des petits travaux (peinture, désherbage etc ...) au sein des services techniques, encadrés par des élus, à raison de 5 demi-journées de 3h.

Une session est prévue tout début juillet, avec des travaux de peinture et de nettoyage. Merci aux jeunes qui font le choix de participer à des travaux communaux, toujours dans la bonne humeur.

NOS AGENTS

Au SIVOM



Fin mars 2026, Gérard Chauvel a fait valoir ses droits à la retraite. Après de nombreuses années passées aux services techniques, à travailler sur nos deux communes, il profite maintenant de sa retraite. Nous le remercions pour le travail réalisé et lui souhaitons de belles années bien remplies, et bien entouré.

Un recrutement d'un agent pour les espaces verts est en cours, mais à ce jour aucun candidat n'a été retenu parmi le peu de candidatures reçues.

Aux services administratifs de la commune

Ayant trouvé un poste lui permettant de se rapprocher de sa famille, Maryline Jouan a quitté la collectivité fin février. Nous lui souhaitons une bonne continuation, dans ses nouvelles fonctions. Une offre de poste a été publiée afin de recruter un(e) secrétaire général(e) de mairie, mais à ce jour aucune candidature n'a abouti à un recrutement.

Dans l'attente, nos agents administratifs, Catherine Croissant et Fabienne Jeuland, assurent le service, avec l'aide de Daria Vyslanko, agent intérimaire du centre de gestion, actuellement à l'accueil de la mairie. Les élus apportent aussi leur aide dans la mesure du possible.

Tri à la source des déchets alimentaires

Dans le bulletin précédent, nous annonçons l'installation d'un site de compostage partagé, près des bornes d'apport volontaires situées rue de la Reinerie, à l'arrière de la salle de sport. Ce site fonctionne maintenant depuis plusieurs mois, et son suivi est assuré par les services techniques en collaboration avec des agents du SMICTOM.

Ce site n'est à utiliser que par les foyers n'ayant pas ou peu de jardin. En effet, pour ceux qui ont un jardin, le compostage individuel est la solution à privilégier (en simple tas, ou à l'aide d'un composteur).

Nous rappelons également qu'il s'agit de compostage des **déchets alimentaires** uniquement. Les déchets de tonte, de taille, ... ne doivent en aucun cas être déposés dans ces bacs.

FINANCES

Les budgets ont été votés le 26 mars 2026, après les élections municipales.

La commune fonctionne avec un budget principal, et 5 budgets annexes : le camping, les logements communaux, les locaux professionnels et les lotissements de la route de Beaulieu et de la Foucherie.

Le budget principal

(budget géré en TTC)

Fin 2025

Résultat cumulé excédentaire de **188 626 €**

Budget 2026 :

Fonctionnement 1 199 851 €

Investissement 1 117 731 €

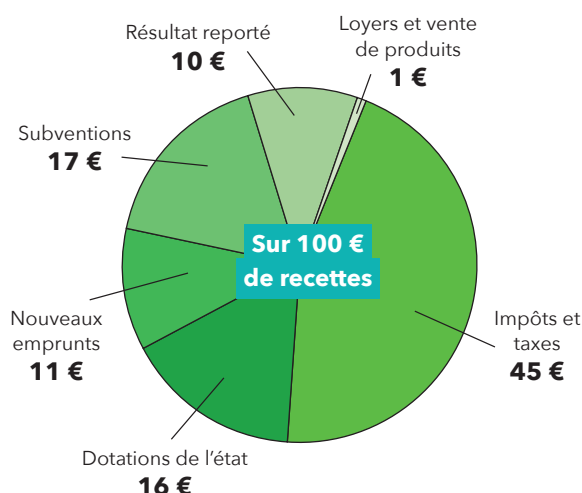
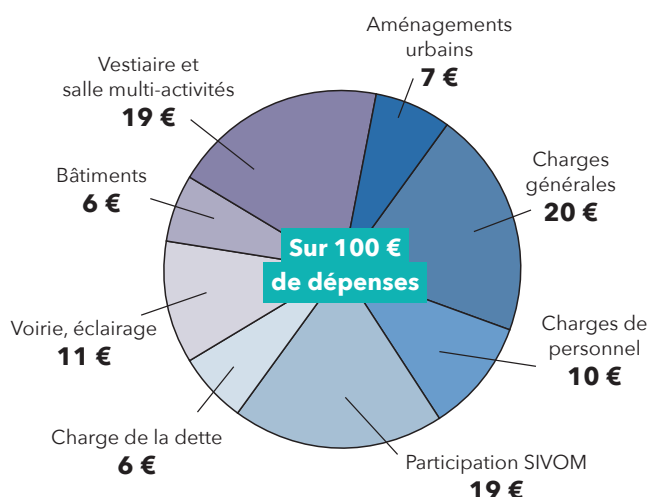
Les chiffres clés du budget principal primitif 2026

Fonctionnement **1,20 M€**

Investissement **1,12 M€**

Impôts : **0 %** d'augmentation des taux

Encours de la dette au 1^{er} janvier : **371 € / habitant**



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont les charges de personnel mais aussi les charges à caractère général (énergies), ainsi que les charges liées au SIVOM, les subventions aux associations, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

Le budget de fonctionnement (budget principal) s'élève à 1 199 851 €. Il s'équilibre grâce à la fiscalité reversée, à la fiscalité communale, aux prestations de services et à la Dotation Globale de Fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement	Financement des dépenses de fonctionnement
• 341 992 € CHARGES GÉNÉRALES Énergie, Entretiens (voirie et bâtiments), Assurances, Taxes foncières ... • 470 800 € CHARGES DE PERSONNEL Y compris participation pour le personnel SIVOM • 214 860 € AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE Dont la participation au fonctionnement du SIVOM • 9 000 € INTÉRÊTS D'EMPRUNTS • 151 428 € FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS • 11 771 € OPÉRATION D'ORDRE	• 19 894 € EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS • 600 814 € FISCALITÉ LOCALE Dont les impôts fonciers : 507 927 €, la taxe sur les pylônes 92 887 € • 206 516 € FISCALITÉ REVERSÉE Attribution de compensation, Fonds de péréquation intercommunal et communal, Dotation de solidarité communautaire • 273 452 € DOTATIONS ET PARTICIPATIONS • 99 175 € AUTRES PRODUITS Dont excédents des budgets annexes : 63 000 € Location de salles, Concessions cimetière, Redevances d'occupation du domaine public,

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Il regroupe les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, l'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire et le recours à l'emprunt.

Le budget d'investissement (budget principal) s'élève à 1 117 731 €.

Dépenses d'investissement	Financement des dépenses d'investissement
• 106 000 € REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS • 328 125 € DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ • 155 000 € VOIRIE ET ÉCLAIRAGE • 15 500 € AQUISITION DE MATÉRIEL DIVERS • 39 106 € BÂTIMENTS • 350 000 € VESTIAIRES ET SALLE MULTI-ACTIVITÉS • 124 000 € AMÉNAGEMENTS URBAINS ET AU PLAN D'EAU	• 244 532 € SUBVENTIONS • 200 000 € NOUVEL EMPRUNT • 13 143 € FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) • 151 428 € AUTOFINANCEMENT • 496 857 € EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉS • 11 771 € OPÉRATION D'ORDRE

Quelques informations sur ce budget :

- **Vestiaires et salle multi-activités** : le solde des dépenses d'investissement représente une part importante des dépenses d'investissement (350 000€), mais avec en contrepartie des subventions restant à percevoir (235 365 €). Le nouvel emprunt mentionné (200 000 €) est l'emprunt pour cet investissement, qui était prévu sur 2025, mais n'a pas été contractualisé sur l'exercice 2025
- **Voirie et éclairage** : des montants équivalents à ceux de 2025 ont été prévus, en fonctionnement (PATA, Curage, ...) et en investissement
- **Bâtiments** : Là aussi, les montants prévus sont équivalents à ceux de 2025, avec notamment le passage en LED de la seconde salle de sport. Certaines dépenses engagées en 2025 sont au budget 2026, comme la réparation des cloches de l'église.
- **Aménagements urbains et au plan d'eau** : Les dépenses liées au remplacement des jeux au plan d'eau sont entièrement sur le budget 2026, car les travaux ont été réalisés en début d'année. Un budget complémentaire a été prévu pour poursuivre la mise en valeur du site du plan d'eau, et les travaux liés aux aménagements urbains (rue d'Argentré et rue de la forêt).

Le budget camping

(budget géré en HT)



Fin 2025

Résultat cumulé excédentaire de **7 702 €**

Budget 2026 :

Fonctionnement 27 702 €
Investissement 7 000 €

Les budgets des lotissements

Ces budgets sont autonomes et s'équilibrent entre les ventes de terrains et les variations de stocks.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il regroupe les dépenses liées au fonctionnement du camping (énergie, eau, entretien, frais télécoms maintenance), et le versement en 2026 d'un excédent de 8 000 € vers le budget principal.

Il s'équilibre grâce aux droits de stationnements reversés par Camping Car Park (27 000 € au titre de 2025).

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Il s'agit des dépenses liées à la stabilisation de quelques emplacements (7 000 €) autofinancées par ce budget.

Le budget des logements communaux

(budget géré en TTC)

Fin 2025

Résultat cumulé excédentaire de **178 738 €**

Budget 2026 :

Fonctionnement 317 329 €
Investissement 464 492 €

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il regroupe les dépenses liées aux charges générales, à l'entretien des logements, aux intérêts de la dette, et il s'équilibre grâce aux loyers perçus.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Il s'agit des dépenses liées à l'acquisition ou construction de nouveaux logements, remboursement des emprunts.

Il s'équilibre par des ventes éventuelles de logements, les subventions liées aux rénovations ou constructions, et les nouveaux emprunts le cas échéant.

Dépenses de fonctionnement	Financement des dépenses de fonctionnement
• 67 729 € CHARGES GÉNÉRALES Énergie, Entretien, Contrôles • 9 000 € INTÉRÊTS D'EMPRUNTS • 240 600 € FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	• 217 329 € EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS • 100 000 € LOYERS ET CHARGES
Dépenses d'investissement	Financement des dépenses d'investissement
• 38 592 € DÉFICITS ANTÉRIEURS REPORTÉS • 33 000 € REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS • 70 000 € LOGEMENT RUE DE LA POSTE • 150 000 € LOGEMENTS PLACE DE L'ÉGLISE • 42 900 € RUE DE LA FORÊT • 130 000 € LOGEMENTS PHARMACIE	• 223 892 € SUBVENTIONS • 240 600 € AUTOFINANCEMENT

Quelques informations sur ce budget :

- **Logements rue de La Poste** : il s'agit de la création d'un T2 dans les combles de l'ancienne école. Ce projet a été initié en 2025, mais la priorité a été donnée à la finalisation de la rénovation des logements place de l'église.
- **Logements place de l'église** : le solde des dépenses d'investissement représente une part importante des dépenses d'investissement (150 000€), mais avec en contrepartie des subventions restant à percevoir (219 892 €).
- **Logements pharmacie** : une étude va être réalisée pour diviser le logement au dessus de la pharmacie en plusieurs logements, et en créer dans les combles.

Le budget des locaux professionnels

(budget géré en HT)

Fin 2025

Résultat cumulé excédentaire
de **261 035 €**

Budget 2026 :

Fonctionnement 102 598 €
Investissement 95 560 €

Information

Le résultat de 2025 du budget des logements sociaux est nettement inférieur à l'année précédente, car le logement au dessus de la pharmacie a été « racheté » au budget des locaux professionnels, ce dernier a donc un résultat nettement supérieur à l'année précédente.

Au niveau de la collectivité, ces opérations n'ont aucune incidence, mais avec la gestion en budgets annexes, ces écritures sont indispensables, et peuvent donner lieu à des interrogations sur les résultats.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il regroupe les dépenses liées aux charges générales, entretien ou travaux dans les locaux, aux intérêts de la dette, et il s'équilibre grâce aux loyers perçus.

Dépenses de fonctionnement	Financement des dépenses de fonctionnement
• 28 758 € CHARGES GÉNÉRALES Énergie, Entretien • 55 000 € EXCÉDENTS VERS LE BUDGET PRINCIPAL • 11 000 € INTÉRÊTS D'EMPRUNTS • 7 840 € OPÉRATION D'ORDRE	• 41 598 € EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS • 61 000 € LOYERS ET CHARGES

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

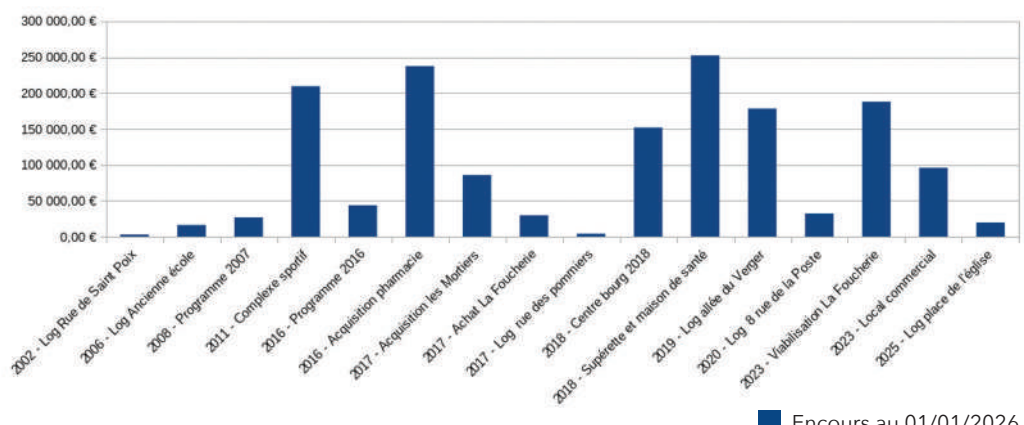
Il s'agit des dépenses liées à certains travaux dans les locaux, et au remboursement des emprunts, mais également pour cette année au rachat du fond de commerce et droit au bail de la boulangerie (avec une prévision pour quelques petits travaux éventuels).

Dépenses d'investissement	Financement des dépenses d'investissement
• 43 000 € REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS • 52 560 € BOULANGERIE	• 219 438 € EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS • 7 840 € OPÉRATION D'ORDRE

Le budget est en sur-équilibre de 131 718 €

Les emprunts

16 emprunts sont en cours sur l'ensemble des budgets de la commune, représentant un encours total au 1^{er} janvier 2026 de 1 576 586 €. Ils sont présentés ci-contre dans l'ordre de l'année de souscription.



■ Encours au 01/01/2026



LES PROJETS EN COURS

9 QUART PLACE DE L'ÉGLISE

RÉNOVATION DE 2 LOGEMENTS EXISTANTS ET CRÉATION D'UN LOGEMENT.

Les travaux de rénovation se concrétisent, les logements seront très prochainement disponibles à la location. (Logements soumis aux conditions de ressources)

3 appartements y ont été créés : 1 T2 de 31.35 m², 2 T3 de 76.25 m² et 65.03 m²



MAIRIE

Afin de faciliter le dépôt de courrier auprès de la mairie, notamment pour les personnes à mobilité réduite, une boîte aux lettres a été installée à l'arrière du bâtiment (près de la borne d'information), évitant ainsi l'utilisation des marches. Toutefois du fait de son emplacement vis-à-vis du secrétariat, l'utilisation de la boîte aux lettres à l'avant de la mairie reste à privilégier dans la mesure du possible.

SERVICES ACCESSIBLES 24h/24

MONDIAL RELAY

Mondial Relay ayant fermé, début 2025, le point de livraison sur notre commune (au Coccimarket), des consignes automatiques ont été installées sur la place des halles depuis avril.



LAVERIE



Une laverie automatique en libre-service a été installée à l'entrée du camping en début d'année. Vous pouvez y trouver 2 machines à laver (9 & 20 kg) et également un sèche-linge, permettant de répondre aux demandes de tous. Les machines sont sécurisées et bloquées durant le cycle de lavage. De nombreux modes de paiement sont proposés, incluant le règlement sans contact.



CONSTRUCTION DES VESTIAIRES ET D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Les travaux se finalisent. Pensé pour répondre aux besoins des associations et pour améliorer les conditions d'accueil des sportifs et des visiteurs, ce nouvel équipement marque une étape dans le développement des infrastructures sportives de la commune.

Les travaux de sécurisation de l'entrée au stade finalisent l'ensemble.

Une inauguration officielle sera organisée courant septembre prochain.



SALLE FONTAINE GUY

Remplacement des luminaires

Pour poursuivre sur les économies d'énergie, le passage en led de la salle de sport 2 sera réalisé prochainement.

ÉGLISE :

Cloches



Après plusieurs mois de repos, nous pouvons de nouveau entendre sonner nos trois cloches en parfait accord.

Comme indiqué dans les précédents bulletins elles avaient été mises à l'arrêt pour des défauts de sécurité. De lourds travaux ont été réalisés : le remplacement du joug pour l'une et l'appareil de mise en volée pour l'autre.

COMMERCES :

Changement de gérance au sulky



Après près de 8 ans de gérance, Carlos et Marie ont cédé leur place à Alizée et Emilien courant avril dernier.

Nous tenons à remercier Carlos et Marie pour les services et animations organisés tout au long de ces années.

Nous souhaitons à Alizée et Emilien la bienvenue dans notre commune, et comptons sur leur dynamisme et une bonne fréquentation du commerce par les habitants.

Boulangerie

La commune a fait l'acquisition du fonds de commerce de la boulangerie fermée il y a un an. En faisant cet achat cela permettra à plus ou moins court terme de pouvoir rouvrir ce commerce. Depuis plusieurs mois nous rencontrons des potentiels repreneurs. Pour information la commune n'est pas propriétaire des murs.



PLAN D'EAU

Après plusieurs mois de travaux, petits et grands ont pu retrouver une aire de jeux modernisée !

Michaël Thébaut



Elu référent à la jeunesse

Cette nouvelle aire de jeux offre aux enfants un espace moderne, sécurisé et adapté aux familles.

TRANSPORTS

Le réseau MOVA propose aux habitants de Vitré Communauté, des solutions de mobilités sur tout le territoire.

La ligne de car interurbaine (n° 14) circule entre Le Pertre et la gare de Vitré, en passant par Mondevert, la base logistique ITM et Erbrée, à raison de 7 allers-retours par jour en semaine et 3 allers-retours le samedi. L'arrêt de car est situé rue Saint Martin, près de la rue de Saint Poix.

Les horaires sont disponibles en mairie, sur l'application Mon Village (dans « Ma commune / Ligne de bus 14 ») ou encore sur le site internet de la mairie (rubrique « au quotidien / informations pratiques »)

Informations sur toutes les mobilités

N'hésitez pas à contacter l'agence commerciale MOVA (place du Général de Gaulle à Vitré) pour avoir

toutes les informations sur les transports interurbains, le service de transport à domicile, le transport scolaire et les services de covoiturage et de location de vélos mis en place.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site <https://www.mova.bzh/>

14 Vitré Gare < > Le Pertre Centre

Horaires valables à partir du 1^{er} septembre 2025

MOVA
par Vitré Agglomération

Lundi à Vendredi							
Période de circulation (voir calendrier)							
LE PERTRE CENTRE	06:21	07:26	09:06	12:46	16:46	17:53	19:06
MONDEVERT CENTRE	06:28	07:33	09:13	12:53	16:53	18:00	19:13
ERBREE BASE LOGISTIQUE	06:33	07:38	09:18	12:58	16:58	18:05	19:18
ERBREE CENTRE	06:36	07:41	09:21	13:01	17:01	18:08	19:21
VITRE BASSE GASNIAIS	06:43	07:48	09:28	13:08	17:08	18:15	19:28
VITRE GARE	06:50	07:55	09:35	13:15	17:15	18:22	19:35
Horaires TER Vitré-Rennes*	07:01	08:05	09:45	13:27	17:23	18:31	19:43

Lundi à Vendredi							
Période de circulation (voir calendrier)							
Horaires TER Rennes-Vitré*	06:53	07:57	09:25	13:12	17:17	18:32	19:37
VITRE GARE	06:58	08:05	09:40	13:20	17:23	18:36	19:45
VITRE BASSE GASNIAIS	07:02	08:10	09:45	13:25	17:28	18:41	19:50
ERBREE CENTRE	07:08	08:17	09:52	13:32	17:35	18:48	19:57
ERBREE BASE LOGISTIQUE	07:12	08:22	09:57	13:37	17:40	18:53	20:02
MONDEVERT CENTRE	07:17	08:27	10:02	13:42	17:45	18:58	20:07
LE PERTRE CENTRE	07:25	08:35	10:10	13:50	17:53	19:06	20:15

*Les horaires TER sont donnés à titre indicatif et doivent être vérifiés auprès de BreizhGo TER.

Samedi			
Période de circulation (voir calendrier)			
LE PERTRE CENTRE	08:51	12:46	16:26
MONDEVERT CENTRE	08:58	12:53	16:33
ERBREE BASE LOGISTIQUE	09:03	12:58	16:38
ERBREE CENTRE	09:06	13:01	16:41
VITRE BASSE GASNIAIS	09:13	13:08	16:48
VITRE GARE	09:20	13:15	16:55
Horaires TER Vitré-Rennes*		13:27	17:04

Samedi			
Période de circulation (voir calendrier)			
Horaires TER Rennes-Vitré*	09:17	13:12	17:17
VITRE GARE	09:25	13:20	17:25
VITRE BASSE GASNIAIS	09:30	13:25	17:30
ERBREE CENTRE	09:37	13:32	17:37
ERBREE BASE LOGISTIQUE	09:42	13:37	17:42
MONDEVERT CENTRE	09:47	13:42	17:47
LE PERTRE CENTRE	09:55	13:50	17:55



CCAS

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Le service d'aide à domicile du CCAS de la commune

Un accompagnement de proximité pour nos aînés

Vieillir chez soi, dans un environnement familial et rassurant, est le souhait de nombreuses personnes âgées. Pour accompagner ce choix de vie et préserver l'autonomie de chacun, la commune, à travers son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), propose un service d'aide à domicile destiné aux seniors et aux personnes fragilisées, quels que soient leurs revenus ou leur situation financière.

Une aide concrète au quotidien

Les 3 aides à domicile du CCAS interviennent avec professionnalisme et bienveillance pour accompagner les bénéficiaires dans les gestes de tous les jours :

- Entretien du logement, du linge
- Aide à la préparation des repas
- Aide à la toilette et à l'habillage

Chaque intervention est adaptée aux besoins et au rythme de la personne accompagnée.

Une présence humaine essentielle

Au-delà de l'aide pratique, les intervenantes jouent un rôle précieux dans le maintien du lien social.

Une visite, une discussion, un sourire... autant de moments qui contribuent à rompre l'isolement et à apporter réconfort et sérénité aux bénéficiaires comme à leurs familles.

Préserver l'autonomie et le bien-être

Le service d'aide à domicile participe activement au maintien de l'autonomie des seniors et à la prévention de la perte d'indépendance.

Contactez le CCAS via la Mairie :

- 2 place de l'Eglise
- 02 99 96 90 21 - ccas@lepertre.fr



Les Olympiades
Pertraises
2026

4 juillet 2026 Journée associations

Pour la 3^{ème} année consécutive vous pourrez venir à la rencontre de vos associations et partager un moment convivial.

Cette journée est l'occasion de découvrir nos associations locales et de s'initier aux activités proposées (jeux de cartes, badminton, volley, foot, vélo, exercices avec les pompiers, structure gonflable, ...), Activités gratuites.

Une restauration et buvette sur place sont proposées par les associations, la soirée se clôturera autour d'un repas (sur réservation) - les bénéfices seront redistribués aux associations participantes.

Comme les années passées une tombola est organisée à cette occasion, le bulletin sera à déposer dans l'urne le jour des olympiades.

Votre participation à cette journée sera un gage de remerciement envers les bénévoles de nos associations.

Rappel : les mineurs devront se munir de l'autorisation parentale pour pouvoir participer aux activités.





CONSEIL MUNICIPAL des jeunes 2024-2026

Le CMJ continue à travailler sur des projets collectifs et individuels

Comme indiqué dans le bulletin précédent, le 22 novembre, les jeunes ont réalisé une journée plantations pour les naissances. Malgré une météo peu clémente, les jeunes ont participé avec enthousiasme.

Les jeunes ont pris leur rôle d'élus à cœur en votant sur le projet des jeux au plan d'eau, tout comme l'ont fait les élus au conseil municipal. C'est l'ensemble de ces votes qui a permis de construire ce projet dans l'intérêt de tous.

En début d'année, le 7 février dernier, nous sommes intervenus à la maison de retraite en collaboration avec Lydia, l'animatrice, pour proposer un après midi « Olympiades intergénérationnelles ». Des équipes ont été constituées par tirage au sort, un jeune élu avec un résident, et elles se sont affrontées dans des activités de motricité, de réflexion et d'agilité.

Chacun y a trouvé une satisfaction personnelle, et le but de cette rencontre « apprendre et se comprendre » a été atteint.

Le hasard a bien fait les choses, et la complicité des membres a permis de choisir des noms d'équipe en fonction d'un intérêt commun. Tous ont été vigilants à obtenir un maximum de points à chaque activité.

Cet après midi, rempli de joie, de fous rires, de blagues a pris fin autour d'un verre de l'amitié et d'un goûter bien mérités, offert par la résidence. Jeunes comme moins jeunes sont tous repartis avec de beaux souvenirs mais aussi un diplôme.

A retenir maintenant, la date du samedi 12 septembre 2026, à Saint Cyr le Gravelais, le CMJ vous attend nombreux pour leur prochain projet.



Elue référente au CMJ

**Nos jeunes s'impliquent avec
enthousiasme pour faire vivre
la commune et proposer de
nouvelles idées.**



ACCUEIL DE LOISIRS

« Les Petits Pandas »

Depuis le début de l'année, la fréquentation du centre de loisirs est en constante augmentation. C'est une excellente nouvelle pour le centre, qui affiche désormais des journées avec la quasi-totalité des places réservées. La capacité maximale étant pratiquement atteinte certaines journées pendant les vacances, nous avons dû réfléchir à des améliorations afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Depuis les vacances de février, une nouvelle organisation a été mise en place avec la création de deux groupes distincts : d'un côté, le groupe des plus petits (PS-MS-GS) et, de l'autre, celui des plus grands (CP-CE1-CE2-CM1-CM2). Bien entendu, l'équipe d'animation se réserve la possibilité d'adapter ces groupes en fonction des besoins.

Pour rappel, cet été, le centre de loisirs sera ouvert pendant les quatre semaines de juillet, du 6 au 31 juillet, ainsi que durant la dernière semaine d'août, du 24 au 28 août. Le thème choisi pour cet été portera sur les différentes époques de l'histoire.

L'Espace Jeunesse

De son côté, l'Espace Jeunes continue d'ouvrir ses portes pendant plusieurs jours durant les vacances scolaires. En avril, l'Espace Jeunes a organisé une demi-journée intercommunale avec l'association Ça Coule de Source, située à Port-Brillet. Il s'agit d'une grande première pour notre structure.

Ce temps d'échange a permis aux jeunes de se rassembler et de mieux se connaître autour de différents jeux ludiques. Cette journée a été très appréciée par l'ensemble des participants.

Pour cet été, nous avons la chance de pouvoir compter sur la présence de Vitré Communauté, qui a choisi notre commune pour organiser ses différents camps d'été. Cette collaboration nous permet de bénéficier d'un certain nombre de places réservées aux jeunes des communes du Pertre et de Saint-Cyr-le-Gravelais. Les différents camps proposés seront principalement axés autour du sport.

Bon à savoir

Toutes les informations et les programmes sont disponibles sur le site internet de la commune, le Portail Famille, l'application Mon Village ainsi que sur la page Facebook de la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 43 92 41 32 ou écrire à accueildeloisirs@lepertre.fr.



UN JOUR UN PORTRAIT



Pour cette nouvelle édition, nous avons décidé de vous présenter Natacha Ménard-Barbelivien bibliothécaire à la bibliothèque du Pertre

Bonjour Natacha, vous êtes la nouvelle bibliothécaire depuis quelques mois, je vous laisse vous présenter.

Bonjour, je suis donc Natacha Ménard-Barbelivien, j'ai 40 ans. Je vis en concubinage et j'ai 2 jeunes enfants. Je suis originaire de Nantes et nous sommes arrivés au Pertre depuis à peine 3 ans, nous voulions partir de la ville, la grande ville, donc dès que l'on a trouvé une maison dans un périmètre pas trop éloigné de la famille et qui nous plaisait, on a déménagé. C'est donc pour la maison que l'on a atterri au Pertre.

Et donc quel a été votre parcours avant de travailler à la bibliothèque ?

J'ai commencé à l'aide sociale à l'enfance en 2006, à l'âge de 20 ans, ça été vraiment ma première expérience professionnelle, je suis restée là-bas 20 ans donc je n'ai pas vraiment bougé même s'il s'est passé beaucoup de choses à l'aide sociale à l'enfance pendant toutes ces années. J'ai donc en tous les cas l'habitude de travailler pour les enfants.

Et comment vous est venu l'envie de travailler en bibliothèque ?

Depuis toute petite ma maman avait pour habitude de m'emmener à la médiathèque, ce qui m'a permis d'apprécier la lecture et tout l'univers qui l'entoure. J'aime la littérature japonaise et les romans graphiques aussi. Quand je suis arrivée au Pertre comme je n'avais pas de travail, j'avais besoin de faire quelque chose d'utile, pour rencontrer du monde aussi. Je me suis donc proposée en tant que bénévole. J'ai découvert le métier de bibliothécaire et je me suis dit « mais c'est pour moi » C'est un peu dans la continuité du domaine des enfants dans lequel j'ai de l'expérience, l'accueil du public, le service public me plaisait beaucoup et pendant l'absence de Christèle j'ai commencé à prendre en gestion la bibliothèque, ensuite quand elle est partie c'était l'occasion de prendre le poste et c'est donc chose faite depuis maintenant début mars.

La bibliothèque fonctionne avec des bénévoles ?

Oui, il y a 9 bénévoles. On fait un planning, on a une réunion une fois par mois et on a aussi un agenda partagé qui permet de voir les possibilités de chacun. Je peux faire appel aux bénévoles hors ouverture quand on a des besoins ponctuels de réaménagement ou de grosses arrivées de livres par exemple. Nous faisons partie du réseau Arléane qui regroupe 35 bibliothèques du territoire. Ce réseau nous permet d'échanger et de se compléter avec les autres bibliothèques. La médiathèque départementale qui est un peu « la bibliothèque des bibliothèques » nous permet d'avoir sans cesse des nouveautés également que nous allons chercher par navette.

Il va y avoir du nouveau aussi au mois de Septembre ?

Oui on peut déjà en parler car au mois de Septembre il va y avoir « la navette du réseau » que l'on appelle aussi « navette documentaire » et là, par exemple un usager veut un livre précis que nous n'avons pas au Pertre, et bien il pourra le réserver dans une autre bibliothèque du réseau arléane, le faire ramener par la navette et venir le chercher à la bibliothèque ensuite quand il le rapportera, ce sera à nouveau la navette qui se chargera de ramener le livre dans la bibliothèque initiale. Ça va demander de l'organisation, mais ça va être une belle évolution pour les usagers.

Vous avez des envies, des choses que vous voulez mettre en place ?

Oui, depuis un an il n'y a pas eu réellement de réaménagement donc je suis plus là-dessus en ce moment pour ré attirer des publics qui ne viennent pas aujourd'hui notamment les ados, faire pourquoi pas évoluer les horaires pour les publics travailleurs. Réapprovisionner aussi avec des livres documentaires plus récents. Je souhaite aussi renouveler régulièrement et avoir sans cesse des nouveautés, il y a d'ailleurs une grosse arrivée de livre jeunesse et ados dans un mois environ. Je vais communiquer là-dessus mais j'attends que tout soit bien aménagé et que tout soit en place.

J'ai aussi l'idée de mettre en place une tisanerie partagée, pourquoi pas des ateliers pendant les vacances scolaires ...

Comment voyez-vous les Pertrais et que pourriez-vous dire sur la commune du Pertre ?

Nous avons un peu d'appréhension en arrivant car passer d'une grande métropole à un petit village où nous ne connaissions personne cela n'était pas évident mais pour le coup c'est plutôt une bonne surprise car les Pertrais sont venus vers nous et sont plutôt bienveillants.



Elue référente à la bibliothèque

La bibliothèque reste un lieu convivial, ouvert à tous, pour lire, découvrir et partager



Les bénévoles, le cœur vivant de la bibliothèque

La bibliothèque de Le Pertre est bien plus qu'un simple lieu où l'on emprunte des livres. C'est un espace chaleureux où l'on échange, où l'on se rencontre et où l'on garde vivant le goût de la lecture. Et derrière ce lieu précieux, il y a les bénévoles. Chaque semaine, des habitants de Le Pertre et St Cyr le Gravelais donnent de leur temps pour accueillir les lecteurs, conseiller un roman, préparer une animation pour les enfants ou simplement partager un moment de discussion. Grâce à eux, la bibliothèque devient un véritable lieu de vie. Elle est même l'un des rares espaces ouvert à tous, où les générations se croisent naturellement. Ces bénévoles ne sont pas forcément des professionnels du livre. Ce sont avant tout des passionnés : retraités, parents ou amoureux de lecture qui souhaitent faire vivre leur village autrement. Leur motivation est simple : créer du lien et rendre la culture accessible à chacun. La bibliothèque joue aussi un rôle social important. Pour certaines personnes isolées, venir à la bibliothèque est aussi une occasion de sortir, discuter et rencontrer du monde. Aujourd'hui plus que jamais, les bénévoles restent les piliers de la bibliothèque. Par leur énergie et leur générosité, ils permettent à ces lieux de continuer à faire vivre la culture au plus près des habitants. Dans un monde de plus en plus connecté, ils rappellent surtout l'importance des rencontres humaines et du partage.

Des histoires et des comptines pour les tout-petits à la bibliothèque du Pertre

Le mercredi 8 juillet 2026, la bibliothèque municipale du Pertre accueillera une nouvelle séance des « Enfentillages d'été », un rendez-vous spécialement imaginé pour les enfants de 3 à 6 ans par Pierrette DINE, bénévole. Pendant trente minutes, de 11h à 11h30, les jeunes participants pourront découvrir des lectures offertes, des comptines et des histoires adaptées à leur âge, dans une ambiance douce et conviviale. Organisée au sein de la bibliothèque du village, cette animation estivale a pour objectif de transmettre le goût des livres dès le plus jeune âge. Les enfants seront invités à écouter des récits pleins d'imagination, à participer aux comptines et à partager un moment de découverte autour de la lecture. L'événement est gratuit, mais la réservation est conseillée car le nombre de places est limité à 12 enfants. Les familles sont invitées à arriver une dizaine de minutes avant le début de l'animation afin de permettre aux enfants de s'installer confortablement. La séance se déroulera à la bibliothèque municipale du Pertre, située place de l'Église, au cœur de la commune. La bibliothèque fait partie du réseau Arléane des bibliothèques de Vitré Communauté et propose régulièrement des animations culturelles destinées au jeune public.

Pour tout renseignement ou réservation :

Téléphone : 02 99 96 91 39 - Mail : bibliotheque@lepertre.fr

Ici Armorique en direct de la commune



Une matinée de radio et de rencontres



Le mercredi matin 10 juin dernier, notre commune a eu le plaisir d'accueillir l'équipe de la radio Ici Armorique pour une émission réalisée en direct entre 10h et 12h.

À travers plusieurs interviews et échanges avec des acteurs locaux, élus et habitants, cette émission a permis de mettre en valeur la vie de notre territoire, ses initiatives, son dynamisme et les personnes qui le font vivre au quotidien.

Pour la première partie de l'émission entre 10h et 11h, les journalistes d'Ici Armorique avaient sélectionné en amont 4 personnes de la commune. Leurs différents témoignages ont permis d'aborder plusieurs sujets dont la vie associative très présente sur notre commune et représentée par André Thiken et Luc De Legge. Blandine Javaudin et Quentin Houdeline producteurs locaux sur la commune ont quant à eux pu parler de leur activité.

Ensuite, entre 11h et 12h, place au jeu afin de gagner des places pour le festival de musique «Le Roi Arthur». 3 participants ont été pris dans le public et ont pu se mesurer à des auditeurs en répondant à différentes questions.

Durant toute la matinée, le public a pu découvrir les coulisses d'une émission de radio, assister aux interventions en direct et partager un moment convivial.

La municipalité remercie chaleureusement l'équipe d'Ici Armorique pour sa venue, ainsi que toutes les personnes ayant participé aux interviews et contribué à la réussite de cette belle matinée.





Quel est l'origine de la radio « Ici Armorique »

ICI Armorique est la radio locale du réseau public Radio France pour la Bretagne. Créée en 1982 sous le nom de Radio Bretagne Ouest, elle avait pour mission de proposer une information de proximité, de valoriser la culture bretonne et de donner la parole aux habitants du territoire. Elle est ensuite devenue France Bleu Armorique lors de la création du réseau France Bleu en 2000, avant d'adopter en 2024 le nom Ici Armorique, comme l'ensemble des radios locales de Radio France.

Aujourd'hui, Ici Armorique continue d'accompagner la vie locale en Bretagne à travers des émissions, des reportages, des interviews et des événements au plus près des communes et de leurs habitants.



Portrait de Quentin Perquis l'animateur de l'émission

Quentin Perquis animateur sur Ici Armorique a commencé la radio il y a 10 ans. C'était à Guichen en Ille et Vilaine dans une radio qui s'appelait à l'époque « Radio Laser » il avait alors 17 ans et se passionnait déjà pour ce métier. C'est d'ailleurs son constat « Pour moi c'est d'abord une passion » Pendant ses études, il a pu continuer en parallèle à faire de la radio, il a intégré par la suite une formation de 6 mois entre l'Ina et Radio France pour pouvoir travailler sur le réseau « Ici » anciennement « France Bleu » et faire des remplacements. Il tourne aujourd'hui sur tout le réseau, La Rochelle, Clermont-Ferrand, Rouen par exemple.



ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES DEUX PROVINCES



Dans le cadre du projet d'école de cette année sur la **NATURE**, les élèves de maternelle ont mis en place un **élevage de phasmes** et les CM1 CM2 un **élevage d'escargots**. Les élèves peuvent ainsi découvrir le mode de vie (anatomie, déplacement, régime alimentaire, reproduction..) de ces êtres vivants.



Le lundi 18 mai, tous les élèves de l'école ont participé à des ateliers avec les **pompiers** de la commune. Ils ont ainsi été **initiés aux gestes qui sauvent** : PLS, massage cardiaque, numéros d'urgence et posture à adopter en cas de brûlure, coupure ou de douleurs abdominales ou thoraciques. Ils ont également eu la chance

d'approcher deux véhicules : le VSAV et le camion de feu. Un moment très riche apprécié de tous ! Merci aux papas pompiers !



Cette année toutes les classes ont bénéficié de 3 séances de cinéma avec Cin'Evasion d'Argentré. Une belle ouverture à **l'éducation à l'image**.

Les GS/CP ont bénéficié de l'intervention d'une **plasticienne de l'école d'arts plastiques**. Ils ont ainsi créé des **pantins articulés** qui ont pris vie après la création de fonds et le **découpage des formes du corps**.

Les CM1 CM2 participent à une **expérience scientifique « ChlorISS »** en partenariat avec l'**astronaute française Sophie Adenot** actuellement dans l'ISS.

Ils vont pouvoir comparer les conditions de germination de graines sur Terre à la même expérience réalisée dans l'espace par l'astronaute française !

Ils apprennent à tester l'effet de la lumière et de la gravité sur la germination des graines. Ils ont ainsi appris à suivre un protocole d'expérience comme de vrais scientifiques...



Fin mai, ce projet Nature va se poursuivre par une **sortie à la Jaille Yvon**. Au programme, accrobranche, course d'orientation, peinture végétale et découverte des petites bêtes du sol...

L'année se terminera par la **fête de l'école le 26 juin**. Les élèves pourront ainsi présenter un aperçu de leur travail à travers un spectacle qu'ils préparent avec beaucoup de plaisir !

La directrice, Anne-Marie CHAUSSEE

**Pour suivre la vie de l'école,
rendez-vous sur le site de l'école :**

<https://ecole-les2provinces.ac-rennes.fr/>

**Enfin, pour toutes questions concernant l'école
et les inscriptions contacter la directrice au**

02 99 96 93 26

ou par mail : ecole.0350396r@ac-rennes.fr



**AMICALE
LAÏQUE**

Cette année encore, l'amicale laïque de l'école intercommunale des 2 Provinces poursuit son engagement aux côtés des enseignants et des familles pour soutenir les projets scolaires et améliorer le quotidien des enfants.

Cette année, plusieurs actions, même modestes, ont permis de contribuer aux sorties scolaires et à diverses actions au sein de l'école. Ces initiatives n'existent que grâce à la participation des parents et à la mobilisation des bénévoles.

De nouveaux projets sont en réflexion pour les mois à venir, et toutes les idées sont les bienvenues !

N'hésitez pas à venir à notre rencontre le vendredi 26 juin, lors de la fête de l'école.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre dimanche 10 janvier 2027 pour notre Grand Loto annuel.

L'amicale est ouverte à tous : que ce soit pour proposer une idée, donner un coup de main ponctuel ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Ensemble, continuons à faire vivre l'école dans un esprit convivial et solidaire.

**Pour ne pas nous perdre de vue,
le compte Facebook de l'amicale est
toujours actif, un compte Instagram a été
créé, vous
pouvez nous trouver également sur
"Mon village".**

**[https://www.facebook.com/
asso.amicalelaique.5](https://www.facebook.com/asso.amicalelaique.5)**

AMITIÉS PERTRAISES



les Amitiés Pertraises : une année riche en rencontres et en convivialité

Les Amitiés Pertraises poursuivent leur engagement au cœur de la commune en proposant tout au long de l'année des moments de partage, de détente et de convivialité ouverts à tous.

Grâce à l'implication de ses bénévoles, l'association organise de nombreuses animations permettant aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

À retenir dans vos agendas :

- 11 septembre : Concours de belote du secteur
- 8 octobre : Concours du club
- 19 novembre : Choucroute conviviale
- 8 décembre : Spectacle de fin d'année à l'Aumallerie
- 10 décembre : Bûche de Noël
- 15 décembre : Fêtons Noël à Muzillac

L'association propose également des voyages et sorties à des tarifs attractifs, accessibles à tous les adhérents, même si vous n'êtes pas encore à la retraite.

Adhésion :

18 € par an et par personne

Permanences mensuelles (à 14h, salle des associations) :

- 1^{er} jeudi du mois
- 3^{ème} jeudi du mois : tarot, belote, palets et atelier d'art floral

Ces moments sont ouverts à tous et permettent de partager des activités dans une ambiance conviviale.

- Inscriptions : Marie-Thérèse Dufeu - 06 84 46 18 51

Les Amitiés Pertraises accueillent avec plaisir de nouveaux adhérents. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes a organisé son 3^{ème} marché de l'Avent le dimanche 16 novembre 2025 dans la salle Fontaine-Guy N°1 avec 35 exposants et un nombreux public venu en famille tout au long de la journée profiter de beaux produits et des animations (structure gonflable pour les enfants, restauration, buvette...).

Devant le succès rencontré, la 4^{ème} édition prévue le dimanche 15 novembre aura sans doute lieu dans les salles Fontaine-Guy N°1 et 2 si le nombre d'exposants augmente encore.

Le vendredi 10 avril, le repas Inter-Comités des Fêtes organisé à la salle de St-Cyr le Gravelais a été une réussite avec un repas et une animation appréciés de tous.

Le Tour de Bretagne n'est pas passé en 2026 au Pertre mais le vainqueur Aubin Sparfel avait terminé 2^{ème} de l'étape du 30 avril 2025.

Le 3^{ème} du classement final est Maxime Vézic le vainqueur du Circuit des 2 Provinces 2025 et le vainqueur

de la dernière étape à Dinan est Pierre Choblet du VCP Loudéac qui habite à Vitry et qui a fait ses débuts à l'école de cyclisme du CC Vitry.

Le Comité prépare maintenant les 4 jours de fêtes en août avec les manèges sur la Place Kerléan :

- **Le vendredi 14 août à 18h30** : course cycliste Open 1-2-3+ Access 1-2 sur 16 tours du circuit des Meille- raies
- **Le samedi 15 août** : vide-greniers autour du plan d'eau de 8h à 18h (emplacement à 1.50 € le mètre linéaire).
- **Le dimanche 16 août** : la soirée moules-frites aura lieu dans la salle Fontaine-Guy à partir de 19h30 avant le feu d'artifice.

Les tickets seront à vendre dans les commerces locaux et auprès des membres du Comité des Fêtes.

- **Le lundi 17 août** : 77^{ème} Circuit des 2 Provinces avec la présentation des équipes à partir de 12h30 dans la salle Fontaine-Guy.

Le départ aura lieu à 13h45 au podium route de St-Pois pour 8 tours par La Gravelle, St-Cyr le Gravelais et la côte de Clermont.

L'arrivée aura lieu entre 17h15 et 17h30.

Viendra ensuite la 4^{ème} édition du marché de l'Avent le dimanche 15 novembre à la salle Fontaine-Guy.

Merci à tous les bénévoles et au public qui viendra pour assurer le succès de ces animations.

Le président Laurent Boulet et le secrétaire Eric Groussard

LE PERTRE EN SCÈNES



Pour la deuxième année, l'association a reconduit sa journée « Faîtes le printemps ».

La météo capricieuse n'a pas découragé les visiteurs, le troc plantes était bien garni, les exposants présents. Un grand merci à eux, par leur présence, ils participent à la réussite de cette journée, leur générosité a permis de mettre en jeu un panier très bien garni !

La mobilisation des bénévoles est bien sûr également garante de la bonne marche de cette journée, merci à tous. Retenez déjà la date du 11 avril 2027 pour cet évènement que nous souhaitons voir perdurer.

Nous vous donnons rendez-vous dimanche 5 juillet. Laissez-vous entraîner sur les chemins en compagnie de Charles-Louis et Malice, deux poètes slameurs, avec bien sûr des surprises pour partager un moment de poésie et de convivialité. Tous les détails vous seront donnés prochainement par les réseaux habituels (Mon Village, Facebook, Instagram).

La première édition d'octobre rose avait suscité un réel intérêt. Nous vous proposons donc de reconduire notre participation à cet évènement à travers des décors, des ateliers intergénérationnels, une randonnée le 18 octobre. La commission nous prépare de belles surprises.

L'association s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 11 mai. Valérie Bornes a souhaité quitter ses fonctions de présidente. Nous la remercions vivement pour son implication qui a permis à cette association de voir le jour. Comme le prévoient les statuts de l'association, Brigitte Laurent assurera la présidence jusqu'à la prochaine assemblée générale début 2027. Pierrette Diné et David Coudray gardent leurs postes respectifs de secrétaire et de trésorier.

Lors de cette AGE, nous avons formalisé le travail en commissions :

- Commission « Faîtes le printemps », référente Brigitte
- Commission « évènement culturel » référente Pierrette
- Commission « Octobre Rose » référent David

Chaque commission est ouverte à toute personne majeure qui souhaiterait s'impliquer. Pour cela, vous pouvez adhérer à tout moment de l'année.

✉ : lepertreenscenes@gmail.com

Rendez-vous le 5 juillet !

Le bureau.

LES AMIS DES SENTIERS



Appel à vos souvenirs

Nous avons lancé le sujet de nommage des chemins pédestres, pour des raisons pratiques (identifier les sentiers) et patrimoniales (retrouver et garder les noms d'autrefois).

Sur la cinquantaine de sentiers communaux certains sont déjà identifiés par un ancien nom (la Mare au Cerisier, chemin Pissou, les Faux-saulniers), ou un lieu-dit disparu (la Truballe, Bihéron), ou un champ (Filleul, les Roquets).

Par défaut beaucoup sont nommés par le lieu-dit proche mais ils ont probablement une ancienne appellation que certains d'entre vous connaissent peut-être. Venez apporter votre témoignage, faites parler vos souvenirs !

Quand nous aurons achevé la cartographie, nous la ferons valider par la municipalité et nous apposerons des panneaux indicateurs.

Merci de votre aide.

Mais notre principale activité reste toujours l'entretien et depuis le début de l'année nos bénévoles ont effectué quatre interventions de broyage, une journée de taille et d'empierrement.

Une grosse maintenance a été effectuée sur le tracteur de l'association qui est très sollicité.

Beaucoup de travail nous attend sur les mois d'été entre le broyage, la taille de branches et surtout des ronces.

Autre chantier : le chemin sous le pont de la LGV, entre la Melleriaie Fériaud et la Championnerie ; ce passage est régulièrement inondé en hiver et impraticable ; aussi nous avons sollicité la municipalité pour faire rehausser la partie piétonne sur 50cm. Les travaux ont été réalisés par la société Orhand au mois de mai.

Nous regrettons la disparition de notre cher camarade Bernard Gaudin ; il a été très longtemps bénévole dans notre association, et ailleurs, puis président et vice-président. Il était très engagé pour nos chemins qui lui doivent beaucoup et nous aussi. Merci Bernard.

Le bureau.

✉ contact@LesAmisDesSentiersDuPertre.fr





COEELP

Le COEELP (Comité Organisation Endurance Equestre Le Pertre) organise les 3 & 4 Octobre 2026 sa manifestation annuelle.

Les différentes courses d'endurance équestre se dérouleront à partir de l'hippodrome de la Chaussée sur plusieurs parcours que les participants apprécient beaucoup.

Nous comptons sur les bénévoles pour nous aider à les préparer.

Cette année, le bureau a décidé de modifier un peu l'organisation de ces 2 journées.

LES AMIS DU GUIDON

Les Amis du Guidon organisent le dimanche 13 septembre leur 11^e édition de la randonnée VTT et pédestre.

Et toujours avec l'aide des Amis des Sentiers, qui préparent les circuits et fournissent les commissaires.

Cette année nous allons continuer d'apporter des nouveautés dans les parcours, et toujours avec des propriétés privées ouvertes pour ce jour.

Les parcours pédestres totaliseront 7, 12, 17 ou 20km ; les parcours VTT 20, 35, 50, 65km.

Les circuits pédestres seront également ouverts à une course à pied non chronométrée.

Prenez date !



LES BLEUETS LE PERTRE

BRIELLES GENNES ST CYR



La saison arrive à son terme et quelle saison pour les seniors ! Après un merveilleux parcours en Coupe de France, les Bleuets performant également dans le championnat. A l'écriture de ces lignes, les Seniors A (R3) et B (D2) sont deuxième du championnat et il reste encore 1 match pour maintenir cette place et pourquoi pas, selon les scénarios des autres matchs, une possible montée à

l'échelon supérieur pour les 2 équipes et ainsi clore cette saison de la plus belle des manières.

Dans le Groupement de jeunes des Portes de Bretagne, les U15 ont validé leur montée en D1 après une très belle saison en D2. Merci aux nombreux parents qui ont été présents pendant toute la saison pour venir les supporter et leur apporter le soutien nécessaire pour aller chercher cette qualification.

Chez les jeunes, les U13 terminent la saison en étant vainqueur de la finale de la Coupe Secteur U13 à Vitry. Bravo à eux et aux dirigeants. Ces résultats sont aussi confirmés en tournoi où une équipe U13 termine vainqueur au tournoi de Martigné-Ferchaud. De formidables résultats pour nos jeunes qui augurent de belles perspectives pour l'avenir.

Les séances « Baby-foot » (à partir de 3 ans) de février et avril ont rencontré un franc succès et seront renouvelées la saison prochaine.

Après une saison perturbée par les travaux, nous allons prendre possession de nos nouveaux vestiaires pour la nouvelle saison et accueillir dans de meilleures conditions nos adversaires dans des infrastructures plus dignes du niveau régional.

A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir un match amical de NATIONAL 3 entre les Clubs de



la TA RENNES et LE MANS FC 2 le samedi 15 août à 17H sur le terrain du Pertre. N'hésitez pas à venir nombreux pour ce match de gala dans nos nouvelles infrastructures.

Suite à son service civique cette saison, Noah Gaudin poursuit avec le club dans un contrat d'alternance en BPJEPS pour la nouvelle saison. Le club est en recherche d'un nouveau service civique à partir de la rentrée 2026 pour une mission de 8 mois sur le domaine sportif. Si vous êtes intéressés ou connaissez quelqu'un, contactez-nous : bleuets.communication@gmail.com ou Ludovic Poirier 06 87 66 53 33.

Enfin, le club recherche également des bénévoles pour intégrer le bureau. Si vous souhaitez vous investir ou apporter votre aide, ponctuellement ou durablement, sur différents projets (sportif, sponsoring, communication, arbitrage, organisation, gouvernance, etc...), vous êtes les bienvenus !

Les bleuets recherchent également de nouveaux arbitres pour compléter l'effectif de son corps

arbitral qui est indispensable pour le fonctionnement du club. Si tu es intéressé par cette expérience, débutant(e) ou confirmé(e), n'hésite pas à nous rejoindre.

Le club sera présent aux olympiades Pertraises le 4 juillet 2026

VOLLEY



Une saison riche en émotions

Le Club de Volley Les Bleuets Portes de Bretagne clôture une nouvelle saison sportive faite de beaux matchs, de convivialité, de quelques plongeurs spectaculaires... et d'un bel esprit d'équipe.

Notre Nationale 3 redescend en Pré-Nationale après une saison intense, avec l'objectif de retrouver rapidement le niveau national. La régionale féminine évoluera la saison prochaine en Pré-Régional.

Notre équipe régionale masculine assure son maintien pour sa toute première saison à ce niveau. Une belle performance pour le groupe !

Nos M15 féminines terminent premières de la poule Or en Honneur. Une très belle récompense pour leur travail et leur progression.

Les tournois organisés cette saison ont une nouvelle fois été une réussite grâce à l'investissement des bénévoles, joueurs et supporters.

Un grand merci à toutes les personnes ayant contribué à la bonne ambiance du club tout au long de l'année.

On se retrouve le 19 juin au Pertre

pour des animations et des prises de renseignements pour les licenciés.

Les Bleuets sur les réseaux sociaux,

BLEUETSFOOTBALL,

et : @bleuetsfoot



pour l'assemblée générale afin de préparer la saison prochaine... et comme on n'aime pas les adieux trop tristes, on fera le clap de fin le 27 et 28 juin avec le tournoi sur herbe à St Germain du Pinel, ballon en main et bonne humeur obligatoire !

Le club recrute actuellement des joueuses et joueurs pour renforcer ses équipes, ainsi qu'un alternant (type BPJEPS) et un service civique afin de continuer à développer la vie sportive et associative du club.

Le club remercie chaleureusement la municipalité, les bénévoles, les partenaires, les joueurs et les familles pour leur soutien tout au long de la saison.

Rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles aventures sportives avec les Bleuets volley !



AGENDA 2026

JUILLET 2026

- **Samedi 4 juillet** 14h
3^{ème} édition des olympiades
Pertraises. Rdv au plan d'eau
- **Dimanche 5 juillet**
Randonnée sur les chemins
organisée par Le Pertre en scènes
- **Mercredi 8 juillet**
Séance « Enfantillages d'été »
à la bibliothèque
- **Dimanche 12 juillet** 14h
Courses hippiques à l'hippodrome
de la chaussée organisées par
l'association des courses du Pertre

AOÛT 2026

- **Vendredi 14 Août** 18 h30
Course cycliste sur le circuit des
Meilleraies organisée par le comité
des fêtes
- **Samedi 15 août** 8 h
Vide greniers Rue Théophile Paré -
Organisé par le comité des fêtes
- **Samedi 15 août** 17h
terrain de football de Le Pertre :
Match de gala TA Rennes (N3)
contre Le Mans FC (N3)
organisé par les Bleuets football
- **Dimanche 16 août**
Courses hippiques à l'hippodrome
de la chaussée organisées par
l'association des courses du Pertre
- **Lundi 17 août** à partir de 12h30
77^{ème} Circuit des 2 Provinces
organisé par le comité des fêtes

SEPTEMBRE 2026

- **Samedi 12 septembre**
Animation du conseil municipal
des jeunes à St Cyr Le Gravelais
- **Dimanche 13 septembre**
Randonnée Pédestre et VTT
organisée par Les Amis du Guidon
et Les Amis des Sentiers
- **Samedi 26 septembre** 14 h
Courses hippiques à l'hippodrome
de la chaussée organisées par
l'association des courses du Pertre

OCTOBRE 2026

- **Samedi 3 et dimanche 4 octobre**
Endurance équestre organisée par
le COEELP
- **Dimanche 18 octobre**
Octobre Rose - Randonnée
organisée par Le Pertre en Scènes

NOVEMBRE 2026

- **Mardi 10 novembre** 20H30
Soirée « bœuf braisé » salle
Fontaine Guy organisée par les
Bleuets football
- **Samedi 14 novembre**
Théâtre salle du Patronage
organisé par Le Pertre en Scènes
- **Dimanche 15 novembre**
4^{ème} édition du marché de l'Avent -
Salle Fontaine Guy organisé par le
comité des fêtes